

Procès-verbal
Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 20 octobre 2020 à 18 h
Rencontre TEAMS

Sont présents :

Mme Donna Harquail, directrice	Mme Chantal Doyle, service de garde
Mme Karine Drolet, directrice adjointe	Mme Manon Lapolice, professionnelle
M. Jérôme Lavoie, président	Mme Maxime Bernier, parent
Mme Syltiane Goulet, trésorière	M. Simon Bégin, parent
Mme Brigitte Bussièrès, parent	M. Mathieu Archambault, enseignant
M. Olivier Rabeau, parent	Mme Maude Lepage, enseignante
Mme Isabelle Gasse, enseignante	Mme Michelle Nadeau, service de garde
Mme Catherine LaRoche, enseignante	M. Patrice Roy, parent
Mme Olivia Gonthier, stagiaire	Mme Annie Thibeault, enseignante

Sont absents :

M. Pierre-Philip Garneau, parent
Mme Nathalie Bergeron, enseignante
Mme Marie-Claire Aubrey, parent

1. Mot de bienvenue

Mme Donna Harquail ouvre la séance avec un mot de bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue	18h00
2. Adoption de l'ordre du jour	2 min
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020 (document joint)	2 min
4. Suivi au procès-verbal du 29 septembre 2020	10 min
5. Rapports :	
5.1. Directrice de l'école	10 min
5.2. Représentante au comité de parents	5 min

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

6. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation (document joint)	15 min
7. Projet de lecture au préscolaire	10 min

Points faisant l'objet d'une information

- | | |
|---------------------------------------|-------|
| 8. Questions des membres et du public | 5 min |
| 9. Correspondance | 2 min |
| 10. Levée de l'assemblée | |

CE-2020-21-10

Sur proposition de Mme Maxime Bernier, appuyée par Mme Syltiane Goulet, il est proposé que le Conseil d'établissement adopte l'ordre du jour.

– Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020

Une seule modification est nécessaire au procès-verbal du 29 septembre 2020, trois noms étaient manquants dans la section « Sont présents ». Mme Michelle Nadeau, M. Patrice Roy ainsi que Mme Annie Thibeault étaient présents à la rencontre.

CE-2020-21-11

Sur proposition de Mme Isabelle Gasse, appuyée par Mme Michelle Nadeau, il est proposé que le Conseil d'établissement adopte le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 29 septembre 2020.

– Adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal du 29 septembre 2020

Aucun suivi nécessaire

5. Rapports

5.1 Directrice de l'école

- Madame Harquail nous informe qu'un élève de 5^e année est déclaré positif à la Covid19. La classe sera placée en confinement jusqu'au 4 novembre. L'enseignante mettra tout en place rapidement pour effectuer son enseignement à distance.

- Maude Lepage et Mathieu Archambault présentent un projet de murale pour le local de musique à Saint-Louis 2. Afin d'inclure leur projet dans une philosophie « verte », ils ont pris l'initiative d'inscrire l'école au programme d'établissement Vert Brundtland (EVB). Un EVB, c'est un établissement où l'on pense globalement et où l'on agit localement pour favoriser un avenir viable. Cette inscription leur permettra de soumettre leur projet afin d'obtenir la subvention Monique Fitz-Back. La murale sera inspirée par la musique et les arts visuels. Elle sera réalisée par les élèves de 5^e et 6^e année. Ils

recupèreront des gallons de peinture de la communauté et ils utiliseront une peinture recyclée de la compagnie Boomerang. Un beau projet multidisciplinaire qui impliquera les élèves motivés!

- Madame Harquail nous informe que les corridors et les portes des classes à Saint-Louis 1 et Saint-Louis 2 sont déjà décorés pour la fête d'Halloween.

- Madame Drolet précise qu'à Saint-Yves il y a décorations dans l'école, dans les classes et même dans la forêt. Lors de la fête de l'Halloween, un jeu d'évasion sera offert à chaque classe de l'école.

5.2 Représentante au comité de parents

Mme Syltiane Goulet nous informe qu'elle était présente le 30 septembre dernier à la soirée d'élections. Nos écoles font partie du « District 5 ». Celui-ci regroupe 4 écoles, mais malheureusement aucun parent de celles-ci n'a manifesté son intérêt pour représenter le District. C'est donc un parent d'un autre District qui aura la chance de représenter notre secteur.

Voici les résultats des élections :

District 1-secteur ouest: Martin Corbeil
District 2-secteur nord: Mathieu Barbeau
District 3-secteur centre-ouest: Stéphane Lapierre
District 4-secteur centre: Sébastien Boucher
District 5-secteur centre-est: Sébastien Pomerleau

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

6. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation (document joint)

Depuis l'adoption du « Projet de loi n° 56 : Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école », chaque école doit avoir son plan de lutte contre l'intimidation. Madame Harquail présente le document en vigueur pour notre école.

Madame Harquail et madame Drolet présentent des actions posées concrètement dans les milieux pour favoriser le respect des règles de vie ainsi que les mesures de sécurité.

Monsieur Patrice Roy se questionne sur les constats et les bilans réalisés dans les dernières années. Madame Harquail lui mentionne qu'en fin d'année, un bilan est réalisé avec chaque milieu. Elle considère que les trois écoles sont très impliquées pour enrayer l'intimidation. Tout le personnel prend ce sujet à cœur et aucune situation n'est laissée sans suivi.

CE-2020-21-12

Sur proposition de Mme Chantal Doyle, appuyée par Mme Catherine LaRoche, il est proposé que le Conseil d'établissement adopte le plan de lutte contre l'intimidation pour l'année 2020-2021.

– Adoptée à l'unanimité

7. Projet de lecture au préscolaire

Madame Isabelle Gasse, enseignante au préscolaire à Saint-Louis 1, présente le projet aux membres du conseil. Les 5 classes du préscolaire aimeraient se bâtir des sacs de lecture afin de les partager aux élèves de leur classe. L'objectif de ces trousseaux est de promouvoir la lecture en famille, d'encourager le temps de qualité, de créer les bonnes habitudes de lecture, donc il est important que les parents s'impliquent. Dans chaque sac, on retrouve un livre ainsi qu'une fiche explicative. Les genres littéraires sont variés : album, documentaire, abécédaire, livre à rabats, livre de recettes, livre d'expériences... Chaque classe aimerait se préparer 19 sacs. Le coût total de ce projet est d'environ 2375\$ donc 475\$ par classe. Madame Drolet a déjà vécu l'expérience dans sa classe de préscolaire et elle précise que les enfants étaient très contents de quitter à la maison avec un sac.

CE-2020-21-13

Sur proposition de Mme Michelle Nadeau, appuyée par Mme Chantal Doyle, il est proposé que le Conseil d'établissement accepte le projet de lecture au préscolaire.

– Adoptée à l'unanimité

Points faisant l'objet d'une information

13. Questions des membres et du public

M. Lavoie s'informe si la caisse scolaire est recommencée dans les écoles. Mme Drolet précise que les dépôts seront ramassés une fois par mois et que cette collecte débutera à la fin octobre.

14. Correspondance

Aucune correspondance

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h00.

CE-2020-21-14

Sur proposition de M. Olivier Rabeau, appuyée par Mme Catherine LaRoche, il est proposé que le Conseil d'établissement lève l'assemblée.

– Adoptée à l'unanimité

Jérôme Lavoie, président

Catherine LaRoche, secrétaire